

BIENTRAITANCE (14h)

Public concerné

Salariés de l'aide à domicile de la Loire.

Pré requis à l'entrée en formation

Pas de prérequis.

Durée

2 journées de 7 heures soit 14 heures.

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires doivent être en capacité :

- D'identifier les principes généraux de la bientraitance
- De connaître les principaux repères de mise en œuvre
- De participer à une démarche collective de bientraitance
- De définir la notion de maltraitance
- D'identifier les différents types de maltraitance et leurs conséquences
- De connaître les modalités de prévention et d'alerte

Programme détaillé

1 - Définition de la bientraitance

Définition de la bientraitance et notions similaires

Les fondamentaux :

C'est une notion contextuelle et non figée

La bientraitance relève d'une culture partagée du respect de la personne, de son histoire, de sa dignité, de sa singularité

Elle correspond à une démarche positive, volontariste, collective impliquant chacun

La bientraitance se caractérise par une recherche permanente de personnalisation de l'intervention

Elle ne se réduit ni à l'absence de maltraitance ni à la prévention de la maltraitance

La bientraitance nécessite un aller-retour permanent entre penser et agir

Repères pour la mise en œuvre :

L'utilisateur co-auteur de son parcours

Donner une réalité à la liberté de choix de l'utilisateur

Accompagner l'autonomie

S'appuyer sur un plan d'aide défini et évalué (projet de vie personnalisé) ...

La qualité du lien entre professionnel et usager

Le respect de la singularité

La vigilance vis-à-vis de la sécurité

Travailler avec l'entourage...

2 - La notion de maltraitance

Définir la maltraitance (conseil de l'Europe 87)

La maltraitance au regard du droit

Les différents types de maltraitance : physique, psychologique, passive...

La connaissance des risques

Identifier les indices de maltraitance et les signaux d'alerte

Comprendre et participer à une démarche de prévention contre la maltraitance
Avoir conscience précisément de ses responsabilités
Participer aux temps de réflexion et d'analyse autour des pratiques (mettre en question la sienne)
Favoriser la communication professionnelle
Prendre en compte le risque d'usure professionnelle
Identifier des recours en cas de difficulté avec un usager
Faire preuve de vigilance et d'observation
Utiliser les outils de recueil d'informations
Que faire en cas de maltraitance supposée ?
Que faire en cas de maltraitance avérée ?

3 - Analyse de la pratique des participants et mise en situation

Alimentée par un questionnement éthique, la possibilité de revenir sur des situations vécues : ai-je bien réagi, qu'est-ce que cela provoque en moi ? Quelles sont mes craintes et mes questions concrètes ?

Méthodes pédagogiques et supports

La formation se déroule principalement avec une alternance entre les apports du formateur et les échanges avec les stagiaires.

Evaluation de formation

Chaque stagiaire sera évalué individuellement sur les compétences acquises.
Délivrance d'un certificat de réalisation à l'issue de la formation.

Dates et lieu de la formation

20 et 21 novembre 2025.
Horaires : 8h30 – 12h et 13h à 16h30.
Le Puits de l'Aune-Don Bosco à Feurs.

Tarifs

210 €/ personne.
Possibilité de réserver le repas de midi en supplément au tarif de 12 € le repas.

Intervenant(s) (qualification)

Frédéric JACQUET – Educateur Spécialisé – Formateur Gestes et Postures.

Elodie BILLAUD - Assistante Formation
Evelyne VERPY - Responsable du Centre de Formation

Téléphone unique : 04 77 26 11 65 ou email : formco.feurs@cneap.fr

Cette formation est accessible aux candidats en situation de handicap.

Contact référent H+ : Christine TORDI – 04 77 26 11 65 – christine.tordi@cneap.fr

Le Puits de l'Aune-Don Bosco, Centre de Formation est reconnu par la Charte H+ pour la qualité de son accueil des personnes en situation de handicap en formation.



Le Puits de l'Aune-Don Bosco, Centre de Formation est certifié QUALIOPI depuis le 18 décembre 2020.